RÉDA TIR, PRÉSIDENT DU CNESE, AU FORUM DE *BEUR TV* ET *MIDI LIBRE*

"POSER LES JALONS DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE"

Page 7

BILAN CORONA EN ALGÉRIE

2 DÉCÈS ET 89 NOUVEAUX CAS EN 24 HEURES

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 4365 | Mercredi 20 octobre 2021 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

CÉLÉBRATION DU MAWLID

2 BLESSÉS ET 31 INCENDIES DANS 19 COMMUNES À ALGER

Page 16

STRESS HYDRIQUE

UN NOUVEAU PROGRAMME D'URGENCE

Page 5

EN CRISE FINANCIÈRE

LA TUNISIE SOLLICITE L'AIDE DE L'ALGÉRIE

Page 3

COVID-19 EN ALGÉRIE

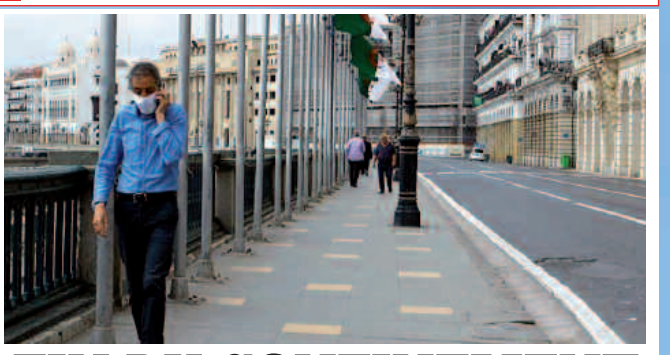

FIN DU CONFINEMENT PARTIEL

Page 3

DÉCRUE DE LA PANDÉMIE À TRAVERS LE TERRITOIRE

LES EXPLICATIONS DES SPÉCIALISTES

Page 5

Repères

2
films algériens en compétition au Festival du film arabe de Fameck.

90
% des bidonvilles éradiqués à travers le territoire national.

449
lieutenants de l'Ecole des officiers de police de Sétif prêtent serment.

Alger accueille la 1re édition du concours national de robotique

La première édition du concours national de la robotique qui a vu la participation de plus de 500 innovateurs de différentes wilayas du pays s'est clôturée, samedi soir à Alger, avec la distinction de trois équipes composés de talentueux jeunes, de Skikda, Sétif et de Constantine, qui ont pu concevoir des robots utilisés dans les différents domaines industriels, énergétiques et agricoles.

La 1re place a été remportée par l'équipe "Sarpros" de la wilaya de Skikda. La 2e place est revenue à l'équipe "Edhia" de la wilaya de Sétif. La 3e place a été remportée, quant à elle, par l'équipe de "Forsane technologia Moumayaz", issue de la wilaya de Constantine. Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie de la connaissance et des start-tups, Yacine el-Mahdi Oualid, ainsi que la ministre de la Culture et des Arts, Wafa Chaâlal ont supervisé la cérémonie de distribution de prix d'encouragement symbolique à ces innovateurs, d'une valeur oscillant entre 50.000 DA et 150.000 DA. Le ministre délégué a affirmé que son secteur sera d'un appui fort à ces innovateurs, en vue de la concrétisation de

leurs projets sur le terrain, et ce, à l'effet de bâtir une économie des connaissances et d'appliquer les nouvelles technologies.

1er tour de manivelle d'un documentaire sur Ali Laïmeche

Le 1er tour de manivelle d'un film-documentaire sur la vie du militant nationaliste Ali Laïmeche a été donné à Tizi-Rached, a appris l'APS auprès du réalisateur, Arab Yazid. L'opus de 60 minutes intitulé "*Ali Laïmeche, un serment pour la liberté*" sera un périple sur les traces du révolutionnaire. "*C'est un documentaire de création qui interroge des lieux où a vécu Laïmeche à l'exemple de sa région natale, Tizi-Rached, Ben-Aknoun et Miliana, où il a étudié et fait du théâtre, Mekla où il trouva la mort et aussi des personnages, historiens et descendants de sa famille*" a expliqué le réalisateur. L'intérêt de ce travail est de faire revivre ce personnage important de l'histoire du mouvement national qui a contribué au recrutement et à la formation de plusieurs leaders nationalistes. Ali Laïmèche a embrassé le combat politique dès son jeune âge, à 17 ans, et fut parmi les pionniers du mouvement national attaché à l'idée d'indépendance de l'Algérie jusqu'à sa disparition, à 21 ans, en août 1946. Il a également contribué à la préservation de la langue et culture amazighes en composant plusieurs chants patriotiques dont le célèbre *Ekker a mmis u mazigh*.

La saison sportive militaire s'ouvre sur le "challenge du nombre"

Le Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires Chahid-Messaoud-Boudjriou à Ben-Aknoun a abrité, jeudi dernier, la course militaire - le challenge du nombre - de l'Armée nationale populaire (ANP). Cette manifestation s'inscrit dans le cadre de l'ouverture de la nouvelle saison sportive militaire 2021/2022. Le challenge du nombre a été lancé, en parallèle, au niveau de l'ensemble des régions militaires, les commandements de forces, les unités ainsi que les structures administratives et de formation de l'Armée nationale populaire. Le coup d'envoi de la course a vu une forte participation du personnel de l'Armée nationale populaire, à savoir des militaires, des civils mais encore des assimilés. L'organisation de ces courses permettant l'évaluation de la disposition physique des militaires, qui en auront besoin lors de l'exercice de leurs missions. Le sport militaire vise, à travers ses différents programmes, à concrétiser des objectifs basés essentiellement sur la préparation sportive ainsi que l'aptitude physique et mentale. La pratique sportive

dans le milieu militaire constitue une partie intégrante du quotidien des activités contribuant à la préparation physique et morale du militaire.

Dixit

Abderrahmane Benbouzid

"Le secteur de la Santé connait actuellement un développement rapide et extraordinaire grâce aux applications technologiques qui contribuent au développement de la médecine et de la santé, avec bien entendu l'utilisation d'Internet, principale source des informations médicales, toutes spécialités confondues."

Ils vont réaliser une pizza aux... 1.000 fromages

Benoît Bruel, pizzaïolo lyonnais, détient actuellement le record de la pizza aux fromages.
Le seul à être parvenu, en 2020, à mélanger 257 variétés.
Mais son record pourrait bien être pulvérisé lors du Sirha, salon international de la restauration, de l'hôtellerie et de l'alimentation qui se déroulera à Lyon.
François Robin et Julien Serri tenteront en effet de réaliser une pizza… aux 1.000 fromages provenant tous du territoire français.
Le premier, fromager, a obtenu en 2011 le titre de meilleur ouvrier de France.
Le second évolue aussi bien en cuisine qu'en pizzeria.

Un album de rap pour sensibiliser les élèves à... l'orthographe

Samuel Breuil, professeur de français à Montpellier, écrit des textes de rap et réalise des clips pour initier ses élèves aux subtilités de la langue de Molière.
Il sortira fin septembre un EP de sept titres, baptisé Rap pédagogique 1.
Prof Breuil espère séduire l'Education nationale avec son drôle de projet.
A la cité scolaire Françoise-Combes, à Montpellier (Hérault), les leçons d'orthographe de Samuel Breuil ont du flow. Depuis des années, ce professeur de français initie ses collégiens et ses lycéens aux subtilités de la langue de Molière à travers des textes de rap *Mais, mes ou mets ? Tes, t'es ou tais ?*

EN CRISE FINANCIÈRE

La Tunisie sollicite l'aide de l'Algérie

La coopération économique entre l'Algérie et la Tunisie est appelée à connaître une nouvelle dynamique puisque tous les indices plaident pour un raffermissement des liens dans un proche avenir.

PAR KAMEL HAMED

Preuve en est la Tunisie, en butte à des difficultés financières majeures, s'apprête à solliciter le concours de son voisin de l'ouest en vue de sortir de cette impasse qui étrangle le pays.

Les décideurs de la Banque centrale tunisienne, sans doute avec l'aval des dirigeants politiques, n'hésitent pas à parler publiquement de la sollicitation de l'Algérie afin d'obtenir des emprunts financiers.

C'est le cas en effet de Abdelkrim El Asswad, le directeur des finances et des paiements extérieurs à la Banque centrale de Tunisie, qui a évoqué cette question lors d'une émission sur une chaîne de télévision locale. alors qu'il parlait des incommensurables besoins financiers de son pays, qui tournent, selon lui, autour de 1,5 à 2 milliards de dollars, ce responsable de la Banque centrale tunisienne a indiqué que l'Algérie pourrait constituer une solution à même de permettre à la Tunisie de transcender cette grave crise financière.

Ce d'autant, a-t-il encore soutenu, que le Président algérien a clairement "*exprimé la disponibilité de l'Algérie à coopérer avec la Tunisie dans de nombreux dossiers*". Et à ce responsable de rappeler l'aide financière accordée par l'Algerie à la Tunisie ces dernières années.

Des crédits, a-t-il déclaré, qui "*oscillent depuis 2011 entre 600 et 700 millions de dollars, dont une partie en dons*". Selon Abdelkrim El Aswaad la Tunisie a remboursé 60 % de ces emprunts et crédits. "*L'Algérie représente effectivement une possibilité pour mobiliser des ressources financières afin de combler les besoins du budget*" dira-t-il encore. "*Ce qui touche la Tunisie nous touche aussi. Nous nous abstenons de nous ingérer dans les affaires intérieures de la Tunisie et quiconque menace sa sécurité nous trouvera à l'affût*", a déclaré le président de la République lors d'une rencontre périodique avec des représentants de la presse nationale il y a une dizaine de jours. Soulignant *que "l'Algérie ne tolérera aucune pression sur la Tunisie par des parties étrangères"*, le Président Tebboune a rappelé le soutien apporté par l'Algérie pour aider la Tunisie à voir le bout du tunnel.

"*Nous avons répondu à l'appel, lorsque la Tunisie, confrontée à la pandémie Covid-19, a sollicité l'aide de l'Algérie*", a-t-il rappelé tout en confirmant son intention de rendre visite à ce pays dans un avenir proche. Ce n'est pas la première fois que le Président Tebboune s'exprime sur la Tunisie. "*Nous n'imposons absolument rien à la Tunisie, nous tendons la main à ce pays frère et sommes à ses côtés dans les bons moments comme dans les pires*", a soutenu Tebboune au mois d'août lors d'une rencontre avec des médias nationaux.

Il y a un peu plus d'une année et demie, lors de la visite du Président tunisien, Kaïs Saïed, en Algérie, le Président Tebboune a annoncé l'octroi à ce pays de 150 millions de dollars sous forme de dépôt de garantie (non rémunéré) à la Banque centrale de Tunisie.

K. H.

COVID-19 EN ALGÉRIE

Fin du confinement partiel

Le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, a décidé lundi, la levée de la mesure de confinement partiel à domicile actuellement applicable dans 23 wilayas avec la reconduction de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial, notamment la célébration de mariages et de circoncision et autres événements.

Ces mesures sont prévues pour une période de 21 jours et prennent effet à compter du mercredi 20 octobre 2021.

Aussi, le Gouvernement réitère ses appels en direction des citoyens non encore vaccinés à l'effet de participer massivement aux campagnes de vaccination qui se poursuivent à travers le territoire national et ce, dans l'objectif de prémunir les citoyens contre la gravité des effets de cette pandémie.

Texte intégral du communiqué

"En application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale et au terme des consultations avec le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus et l'autorité sanitaire, le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, a décidé des mesures à mettre en œuvre au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du Covid-19. S'inscrivant toujours dans l'objectif de préserver la santé des citoyens et à les prémunir contre tout risque de propagation du coronavirus, ces mesures visent, au regard de la situation épidémiologique, à alléger le dispositif actuel de protection et de prévention.

Les mesures édictées ci-après sont prévues pour une période de 21 jours et prennent effet à compter du mercredi 20 octobre 2021. Il a été décidé

la levée de la mesure de confinement partiel à domicile actuellement applicable dans les 23 wilayas concernées de même que la reconduction des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au renforcement du dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection et de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.

La mesure d'interdiction, est également reconduite à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial, notamment la célébration de mariages et de circoncision et autres événements.

La reconduction de la mesure relative au retrait définitif de l'autorisation d'exercice de l'activité pour les salles des fêtes qui enfreignent l'interdiction en vigueur.

Le Gouvernement rappelle que la levée de la mesure de confinement partiel à domicile sur l'ensemble du territoire national, consécutivement à la diminution des cas de contamination enregistrée ces derniers jours, ne signifie pas pour autant que le risque soit totalement écarté et qu'elle ne doit pas conduire au relâchement de la vigilance de la part des citoyens.

Bien au contraire, la levée de la mesure de confinement doit inciter à soutenir cette tendance à la baisse du taux d'incidence de l'épidémie, mais à condition que les citoyens poursuivent, de manière rigoureuse, le respect des gestes barrières ainsi que l'application des différents protocoles sanitaires adoptés par le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus et dédiés aux différentes activités économiques, commerciales et sociales. A ce titre, le Gouvernement insiste sur l'importance de la vaccination qui ne connaît pas encore le rythme et la dynamique souhaités, alors qu'elle constitue le meilleur moyen de prévention et de protection des citoyens et de la société en général. Comme elle demeure l'élément essentiel concourant à la normalisation de la situation et à la reprise totale des activités économiques et sociales ; car plus on avancera dans la vaccination, plus on s'éloignera du recours aux mesures restrictives à la mobilité. A cette occasion, il réitère ses appels en direction des citoyennes et des citoyens non encore vaccinés à l'effet de participer massivement aux campagnes de vaccination qui se poursuivent à travers le territoire national et ce, dans l'objectif de prémunir nos concitoyens de la gravité des effets de cette pandémie".

AIR ALGÉRIE

Reprise des vols à destination du Canada

Le ministère des Transports a annoncé la reprise des vols réguliers à destination de Montréal au Canada et le renforcement du programme des dessertes vers la Tunisie, et ce dans le cadre des efforts du Gouvernement visant à renforcer le programme des vols assuré par la compagnie nationale aérienne Air Algérie.

Selon un communiqué rendu public par le ministère, les dessertes Alger-Montréal-Alger seront à raison de trois vols par semaine, alors que le nombre de vols Alger-Tunis-Alger sera augmenté à 2 par semaine pour atteindre le nombre de 3 vols hebdomadaires.

Pour la Tunisie, le programme des dessertes sera appliqué le dimanche 24 octobre courant, tandis que les vols à destination de Canada seront à partir du 26 octobre, portant le nombre des vols internationaux hebdomadaires de 44 à 49.

Dans le cadre de la réciprocité, les compagnies aériennes étrangères activant en Algérie programmeront le même nombre de vols pour atteindre un nombre global de vols de 98 hebdomadaires de et vers Alger, a conclu le ministère.

R. N.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Le calendrier des examens arrêté

La date fixée pour la période la plus redoutée par les élèves, en l'occurence celle des examens, a été enfin arrêtée par le ministère de tutelle.

PAR IDIR AMMOUR

Pour certains élèves, c'est une vraie galère. Angoisse, peur, phobie... à en perdre le sommeil et la concentration. De leur côté, les parents ne lésinent pas sur les efforts pour apaiser et dénouer les tensions.

Les parents savent bien que la promotion collective intervient et donne de plus en plus un sens à leur responsabilité et à la collaboration avec les enseignants en vue de voir leur progéniture réussir. Mais les examens sont là pour déterminer le sort et le niveau de chacun selon l'évaluation des enseignants.

Pour ce faire, la tutelle a arrêté, comme chaque année, le calendrier des examens trimestriels.

En effet, le ministère de l'Éducation nationale a arrêté, lundi dernier, le calendrier des examens trimestriels des trois paliers d'enseignement (primaire, moyen et secondaire) pour l'année scolaire 2021/2022, indique un communiqué du ministère. Les examens du premier trimestre pour le cycle primaire auront lieu du 30 novembre au 9 décembre 2021, et ceux des cycles moyen et secondaire du 28 novembre au 2 décembre 2021. Pour le 2e trimestre, ils sont fixés du 1er au 10 mars 2022 pour le primaire et du 27 février au 3 mars pour les cycles moyen et secondaire.

Concernant ceux du troisième trimestre des 1res, 2es, 3es et 4es années primaire, ils débuteront à partir du 22 mai 2022, alors que ceux de la 5e année primaire le 15 mai 2022. Pour le cycle moyen, les examens du 3e trimestre commenceront à partir du 22 mai 2022 pour la 1re, 2e et 3e années moyenne et le 17 mai 2022 pour la 4e année moyenne. Quant au cycle secondaire, les examens du 3e trimestre auront

lieu à partir du 22 mai 2022 pour la 1re et 2e années secondaire et le 15 mai 2022 pour la 3e année.

Le ministère a également fixé la date des examens des rattrapages les 19 et 20 juin 2022 pour les cycles primaire et secondaire et les 27 et 28 juin 2022 pour le cycle moyen.

A propos des dates du déroulement des devoirs, le ministère a indiqué que les devoirs du premier trimestre se dérouleront du 24 octobre 2021 au 4 novembre 2021, ceux du 2e trimestre du 23 janvier 2022 au 3 février 2022 et ceux du 3e trimestre du 17 au 28 avril 2022.

A noter que l'année dernière, les choses se sont passées dans un caractère exceptionnel, et ce, en raison de la situation sanitaire, liée à la pandémie de coronavirus covid-19.

Le ministère de l'Éducation, souvient-on, a décidé "*d'organiser deux phases d'évaluation pédagogique pour les trois cycles au cours de l'année scolaire 2020-2021, au lieu de trois comme à l'accoutumée*."

I. A.

CONSÉQUENCE D'UNE FORTE DEMANDE

Les cours de pétrole entament la semaine en hausse

Les cours du pétrole se sont assagis lundi en clôture après avoir battu de nouveaux records pluriannuels en séance, dans un climat haussier fait de forte demande, notamment avec la reprise du transport aérien, et d'offres contenues.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre a conclu en repli de 53 cents ou 0,62% à 84,33 dollars. Il avait atteint 86,04 dollars peu avant 3h15 GMT, une première depuis le 4 octobre 2018. À New York, le baril de WTI pour le mois de novembre a grappillé 17 cents ou 0,20 % pour terminer à 82,44 dollars. En séance il avait touché 83,73 dollars, un prix plus vu depuis le 21 octobre 2014. Le Brent et le WTI avaient déjà bouclé vendredi leur sixième et huitième hausse hebdomadaire, respectivement. "*Avec toutes ces hausses récentes, on a certainement assisté lundi à des prises de profits*", a commenté Phil Flynn de Price Futures Group.

La production de la première économie mondiale a chuté en septembre de 1,3%, à cause notamment de la production automobile qui souffre toujours de la pénurie mondiale de semi-conducteurs. Ce chiffre a surpris les analystes et a jeté un froid sur les perspectives de la demande en énergie. Le marché a toutefois réagi très modérément au tassement de la croissance économique chinoise annoncé lundi, de 4,9 % sur un an au troisième trimestre contre 7,9 % le trimestre précédent. La Chine est pourtant un marché clé pour le brut en sa qualité de premier importateur mondial. Dans le même temps, "*la demande de kérosène augmente*", a constaté Avtar Sandu, analyste de Phillip Futures. L'allègement des restrictions de déplacement des personnes à destination de plusieurs pays, comme aux États-Unis ou en Asie du Sud-Est, permet au secteur aérien de progressivement se relancer.

Le report d'une partie de la demande de gaz, dont les prix ont flambé, à l'approche de l'hiver dans l'hémisphère nord alimente également la pression sur l'or noir. Or l'offre reste toujours contrainte, l'alliance composée des treize membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de dix alliés, identifiée sous l'acronyme Opep, ne relevant que très lentement sa production sabrée au plus fort de la pandémie de Covid-19.

La tendance haussière s'est confirmée à l'ouverture des marchés ce mardi. En effet le Brent affichait vers 7h15 Gmt une hausse de 0,43 % soit 84,69 dollars le baril.

R. N.

GESTION DES DEVISES

La Banque d'Algérie revient à la charge

PAR ROSA CHAOUI

La Banque d'Algérie a adressé une nouvelle note aux banques et établissements financiers de la place bancaire sur la gestion des comptes devises des exportateurs. Signé par le directeur des changes de la Banque d'Algérie, le document daté du 12 octobre est en fait un rappel du régulateur des dispositions de l'instruction qu'il a émis le 29 juin dernier sur les comptes devises.

La Banque d'Algérie commence par rappeler le contenu de cette instruction qui porte sur l'utilisation des devises issues des exportations opérées par les entreprises algériennes. "*Les titulaires des comptes devises commerçant, doivent utiliser en priorité leurs avoirs disponibles au crédit de ces comptes, pour le paiement de leurs dépenses en devises*", a rappelé la Banque d'Algérie.

Le régulateur a enchaîné en rappelant aux banques que la "*couverture en dinars, au titre du règlement des importations, réalisées par les titulaires de comptes devises commerçants, ne saurait intervenir qu'après épuisement de tous les avoirs disponibles dans lesdits comptes devises commerçants, y compris ceux (avoirs en devises) ayant fait l'objet de placements à terme ou donnés en garanties*".

En clair, les entreprises disposant de devises sur leurs comptes en Algérie doivent d'abord les utiliser entièrement pour le paiement de leurs importations, avant de solliciter les banques pour obtenir une couverture en dinars convertibles.

L'article 10 de l'instruction du 29 juin, précise que dans le "*cas où le titulaire du compte devise commerçant, ne dispose pas de fonds suffisants dans son compte devise commerçant, pour le règlement en devises de ses dépenses (…), la banque lui fournit des devises contre dinars algériens à concurrence du besoin de règlement non couvert par lesdits fonds*".

Pour rappel, l'instruction du 29 juin a défini modalités d'ouverture et de fonctionnement des comptes devises commerçants et des comptes devises professionnels non commerçants et à la répartition des recettes d'exportation hors hydrocarbures et produits miniers de biens et de services.

R. C.

GAZ NON-CONVENTIONNEL

"150 ans de consommation" estime Hakkar

PAR RIAD EL HADI

Que ce soit le peuple ou les experts économiques, le gaz étant la richesse de l'Algérie est une information connue par tous. Ces derniers temps le prix du gaz augmente, l'Algérie ayant des contrats de long terme pour l'approvisionnement en gaz naturel avec beaucoup de pays, reçoit cette très bonne nouvelle pour sa relance économique. Le Président-directeur général du groupe Sonatrach, Toufik Hakkar, invité sur la chaîne de l'ENTV s'est d'abord exprimé sur les prix du pétrole et du gaz dans le marché international qui connaissent une hausse importante dernièrement. Il explique que l'amélioration de la situation sanitaire y joue un rôle très important en plus des verrous levés de ce marché qui a fait la relance du secteur. La demande n'est tout de même pas au niveau de celle enregistrée avant la pandémie en dépit de sa hausse, ce qui nécessite encore l'établissement d'un équilibre primordial entre l'offre et la demande. Hakkar indique que le problème de l'offre et la demande notamment concernant le gaz existe depuis maintenant près de six ans. Des années pendant lesquelles certains pays consommateurs se sont dirigés vers les énergies de substitution, résultat ? beaucoup moins d'offres et d'investissements.

Un siècle et demi de réserve de gaz non-conventionnel

Compte tenu que l'Algérie a consommé à l'heure actuelle la moitié de ses réserves de pétrole et de gaz, cela n'est pas pour autant inquiétant puisque ces réserves ne sont pas fixes. Selon le P.-dg de Sonatrach, chaque année l'Algérie effectue des opérations d'exploration, permettant de maintenir les réserves conventionnelles. Il rassure en expliquant que l'Algérie bénéficie d'une réserve de gaz non-conventionnel couvrant 150 ans de consommation : de ce qui est consommé sur l'échelle nationale et exporté. Un siècle et demi de réserve qui nécessite des technologies et des méthodes avancées.

Le chef d'entreprise algérien a également tenu a rappelé le rôle important de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), il explique que ceux demandant la sortie de l'Algérie de l'OPEP n'ont pas conscience de ses répercussions sur l'économie algérienne de façon générale. Il affirme que la coopération et les efforts des pays de l'OPEP sont derrière l'amélioration et la hausse des prix.

R. E.

STRESS HYDRIQUE

Nouveau programme d'urgence

Un programme d'urgence a été initié par le ministère des Ressources en eau et de la Sécurité hydrique pour atténuer l'impact du manque de pluviométrie sur le programme de distribution.

PAR CHAHINE ASTOUATI

C'est ce qu'a appris, hier, l'*APS*, auprès du ministère de tutelle. "*Dès l'apparition des premiers signes du stress hydrique, un certain nombre d'actions ont été initiées par le secteur sous forme de plans d'urgences successifs pour atténuer l'impact de la crise sur l'alimentation en eau potable des populations de 20 wilayas impactées, en fonction des niveaux de déficit qu'elles ont connu*", a précisé le conseiller à la communication auprès du ministère, Mustapha Chaouchi.
Ce programme intervient dans un contexte marqué par "*un déficit pluviométrique important, se situant actuellement entre 40 et 50 % par rapport à la moyenne interannuelle, sur l'Ouest et le Centre du pays*", a-t-il expliqué.
Ainsi, le "*taux de remplissage des barrages en exploitation à travers le territoire national a reculé à 32,26 %, en raison des faibles précipitations induites par les changements climatiques*", selon le même responsable.
Par régions, ce taux est de 20,58 % dans l'ouest du pays, de 16,78 % dans le bassin du Cheliff et de 8,34 % seulement dans la partie Centre. Par contre, il demeure à un niveau "*satisfaisant*" à l'est du pays, avec un taux de 58,24 %. Selon M. Chaouchi, le programme d'urgence concerne 12 wilayas à l'est et à l'ouest du pays, à savoir Souk-Ahras, Tébessa, Sétif, Bordj-Bou-Arreridj, Mostaganem et Relizane, pour qui l'achèvement des projets inscrits aux programmes en cours, a permis de normaliser leur situation en alimentation en eau potable (AEP), tandis que les wilayas de Béjaïa, Aïn-Defla, Mascara, Tlemcen, Sidi Bel-Abbès et Oran, nécessitent des actions complémentaires en plus de ce qui est déjà engagé.
Ces actions englobent notamment la réalisation de nouveaux forages, acquisition de GEPI (pompes) et réhabilitation de sources.

Maintien de niveau de production à Alger

Quant à Alger, la "*mise en exploitation des nouveaux forages réalisés dans le cadre des plans d'urgences successifs ont permis d'atteindre une production actuelle de 300.000 m³/j, un volume appelé à augmenter au fur et à mesure de la réception des forages en cours de réalisation*", a-t-il expliqué.
"*Actuellement, la production d'eau totale d'Alger se situe autour de 750.000 m³/ j, du fait de la crise hydrique*", a-t-il avancé.
Il a, à ce propos, assuré qu'"*à titre préventif, ce niveau de production sera maintenu en tant scénario le plus défavorable qui réduit au strict minimum le recours aux eaux de barrages jusqu'à la veille de la prochaine saison estivale*".
Cette approche nécessite, selon lui, notamment un renforcement de réparation de fuites sur les réseaux de production et de distribution, notant que depuis le début octobre courant, les vols d'eau par les agriculteurs sont estimées à 50 % sur les 95.000 m³/j refoulés depuis le barrage du Ghrib, ce qui a causé des perturbations dans l'AEP de la zone ouest d'Alger.
Il a été, d'autre part, enregistré, 28 actes de vol de câbles électriques et de disjoncteurs au niveau des forages depuis le début septembre 2021, ayant engendré un déficit global de production de 112.000 m³, soit des pertes journalières qui ont atteint 5.000 m³/j.
Pour les sept autres wilayas du Centre, des actions portant principalement sur la mobilisation de nouvelles ressources, ont été entreprises à travers plusieurs programmes.

Dessalement : 5 wilayas prioritaires

Quant à la concrétisation de la stratégie nationale de dessalement d'eau de mer, M. Chaouchi a indiqué que "*les cinq wilayas prioritaires ont été identifiées pour l'implantation des cinq nouvelles stations (SDEM) de plus 300.000 m³/j chacune, décidées par le président de la République lors du Conseil des ministres du 25 juillet 2021*".
Ainsi, les cinq grands projets à lancer dans "*les plus brefs délais*", sont SDEM Cap-Blanc (Oran), SDEM Alger Ouest (Fouka, wilaya de Tipasa), SDEM Alger Est (Cap Djinet wilaya de Boumerdes), SDEM Béjaïa et SDEM El Tarf.
"*La réalisation et la mise en service de ces SDEM à l'horizon 2024 permettra une capacité de production d'une moyenne de 615 millions m³ d'eau par an, qui s'ajoutera à celle déjà produite actuellement qui est de 770 millions m³ par an, soit une production totale de 1,385 milliards m³ par an*", a-t-il affirmé.
A l'échéance de mise service de ces nouvelles SDEM, les besoins en eau des wilayas du Nord du pays qui totalisent environ 35 millions d'habitants, seront pris en charge à hauteur de 42 % par les eaux de dessalement.
Ce taux pourra, selon lui , évoluer à plus de 60 % à l'horizon 2030, avec la mise en service de six nouvelles stations qui seront réalisées dans une deuxième phase, notamment à Tlemcen, Mostaganem, Chlef, Tizi-Ouzou, Jijel et Skikda.
Il a, d'autre part, précisé que la réalisation des stations de la première phase "*doit obéir aux conditions nécessaires à la mise en place d'une véritable stratégie industrielle du dessalement d'eau de mer et de déminéralisation des eaux souterraines du Sud*".
Enfin, pour ce qui de la nappe de l'Albien que partage l'Algérie avec la Libye et la Tunisie, il a indiqué que le secteur observe le comportement de la nappe considérée comme une ressource à préserver pour les générations futures.

C. A.

DÉCRUE DE LA PANDÉMIE EN ALGÉRIE

Les explications des spécialistes

PAR RAHIMA RAHMOUNI

La forte décrue de la pandémie de Covid-19 se confirme avec moins de 100 nouveaux cas positifs au covid-19 enregistrés en 24 heures, et la décision du gouvernement de lever le confinement partiel dans tout le pays.
Cette décrue, qui intervient malgré la rentrée sociale, la hausse du nombre des vols internationaux d'Air Algérie et la réouverture partielle des espaces publics, est "*évidente*", selon le docteur Mohamed Bekkat Berkani, président de l'Ordre national des médecins.
"*Même si les chiffres des cas positifs n'ont pas toujours reflété la réalité, la situation actuelle est que le nombre de décès, ainsi que les cas positifs dans les services hospitaliers, et les services de réanimation, ont beaucoup baissé*", a déclaré le spécialiste à *TSA*. Pour lui, "*Il est clair qu'il y a une baisse des contaminations, une décrue de l'épidémie en elle-même*."
Un constat partagé par le docteur Lyes Merabet, président du Syndicat des praticiens de la santé publique (SPSP).
"*Nous assistons actuellement à une décrue, c'est le creux de la vague*", a-t-il confirmé. Actuellement les chiffres enregistrés concordent avec les constats que nous faisons sur le terrain en tant que professionnels.
"*Il est vrai qu'actuellement, il y a beaucoup moins de malades en consultation, et au niveau des pavillons des urgences, et des services de réanimation*", assure le docteur Merabet.
Plusieurs facteurs sont avancés pour justifier la décrue de la pandémie de Covid-19. Pour le docteur Merabet, cela relève de "*la nature même de l'évolution de la pandémie, qui évolue avec un effet rebond*".
Nous "*sommes donc obligés de tenir compte de cette évolution imprévisible et cyclique de la pandémie*", prévient-il toutefois.

Fluidifier au maximum le déplacement des personnes

Pour le docteur Bekkat Berkani, cette décrue est "*probablement due au fait que les Algériens ont, malgré tout, pris conscience de l'importance des gestes barrières, et de la vaccination. Même si cette dernière est encore en deçà des niveaux requis*".
Interrogé sur l'objectif du gouvernement de vacciner 70 % de la population algérienne en 2021, et sur le manque de communication autour de la campagne de vaccination, le docteur Merabet pointe un problème dans la gestion de la crise sanitaire.
"*Beaucoup d'informations ne sont pas communiquées, que ce soit au sujet de la vaccination, du nombre de PCR réalisées ou le nombre de contaminations au sein du personnel de la santé*", regrette-t-il.
Pour le docteur Merabet, "*ces chiffres manquent pour pouvoir faire une évaluation objective de la gestion de la crise sanitaire liée au Covid-19 en Algérie*".
Nous "*sommes dans l'apprentissage. Nous ne prenons pas la juste mesure de l'importance de ces éléments d'information dans une pareille situation de crise sanitaire*", a-t-il ajouté. Pour lui, le pari de vacciner 70 % de la population algérienne en 2021 "*ne pourra jamais être concrétisé attendu la cadence actuelle de la campagne vaccinale et de la réticence constatée face à la vaccination à travers le pays*".
Le docteur Bekkat Berkani estime, quant à lui, que "*certains Algériens pensent que le virus est derrière nous. Il y a là, une responsabilité des autorités qui n'ont pas assez communiqué sur la question*".
Revenant sur les appels à la hausse du nombre de vols d'Air Algérie, notamment avec la France, où réside une importante communauté algérienne, le docteur Merabet estime qu'il "*faut fluidifier au maximum le déplacement des personnes. Mais cela reste tributaire d'une organisation, et de certaines conditions mises en place dans les autres pays*".
Pour le docteurr Bekkat Berkani, la décision de fermer les frontières a préservé l'Algérie à un "*moment donné pour éviter la catastrophe. Mais sur le plan sanitaire, ce n'est pas tout à fait nécessaire actuellement*", assure-t-il.

R. R.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
WILAYA D'ALGER
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE DAR EL BEÏDA

وزارة السكن العمران و المدينة
ولايـة الجـزائـر
ديوان الترقية و التسيير العقاري
للـدار البيضـاء

OPGI DAR EL BEIDA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

(Numéro d'identification fiscale : 000016001140661)

Conformément aux dispositions des articles 65,82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Dar El Beida sis à cité Rabia Tahar Bât M5, Bab Ezzouar, Alger , informe l'ensemble des soumissionaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales **N°14/SM/DG/2021** paru dans les quotidiens nationaux « الرائد» et « Midi libre» en date du 28/06/2021 pour la **« Mission suivi et contrôle des travaux en TCE de la réalisation du projet des 1228 à Djenane Sfari , Commune de Gue De Constantine - Wilaya D'Alger - (Programme RHP)**.

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres, le marché a été attribué provisoirement au soumissionnaire ci -après désigné et ce, conformément aux détails suivants :

Attributaire	Note technique /100 points	Délai de suivi	Montant de l'offre DA/TTC	Montant de l'offre DA/TTC corrigé	Critère de choix
GROUPEMENT EL BINAA NIF : 52 099 000 41 83 952	90/100 points	24 mois	74 402 371 ,00 DA TTC	74 402 371 ,00 DA TTC	La meilleure note

Les autres soumissionnaires, sont invités s'ils le souhaitent, a se rapprocher des services de l'OPGI DE Dar El Beida dans un délai de trois (03) jours de la date de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou la presse pour prendre connaissance des résultats détaillés de leurs offres techniques et financières..

- Le soumissionnaire qui conteste l'attribution provisoire du présent marché peut introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente.
-Le recours est introduit dans les dix(10) jours à compter de la première publication du présent avis d'attribution dans le bulletin officiel des marchés de l'operateur publics (BOMOP), la presse ou le portail du marché publics.
-Si le dixième jour coïncide avec un jour férie ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

MIDI

L'INFO, RIEN QUE L'INFO

MIDI
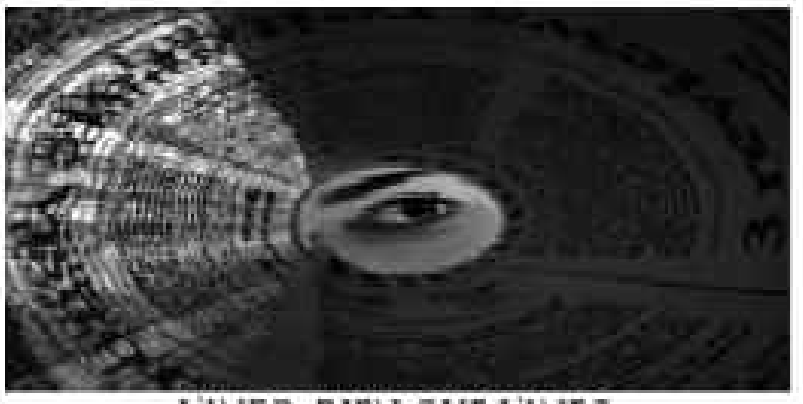
L'INFO, RIEN QUE L'INFO

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA SANTE

DIRECTION DE LA SANTE DE LA WILAYA D'ADRAR.

ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE DE PROXIMITE DE TINERKOUK.

N° DE TEL : 049-30-70-44.

AVIS DE RECRUTEMENT

L'EPSP de Tinerkouke lance un avis des concours pour l'année 2021 sur titre pour les grades suivants :

Grade	Mode de recrutement	Conditions de recrutement	Spécialité demande	Poste ouverts	Lieu d'exercice	Autre conditio
Médecins généralistes de santé publique	Concours sur titre	Diplômes de docteur médecine ou d'un titre reconnu équivalent	Médecins généralistes	03	Epsp tinerkouk	

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivante :

01-une demande manuscrite.02-une copie du diplôme.03-pièce justificative vis-à-vis du SCE national.04-relève de note de dernière année..05-copie de la carte d'identité nationale.06-attestation de travail (l'attestation de travail délivrée par les établissements privés doit être authentifiée par les services dz la CNAS)

07-deux (02) photo. 08-deux (02) enveloppes timbrées portants nom prénom et adresse de candidat.

Les dossiers de candidature doivent être dépose ou envoyer a l'adresse suivante :EPSP TINERKOUK-WILAYA D'ADRAR.

Dans Les (15) Jours Qui Suivent La Première Apparition Dans Les Quotidiens nationaux.

NOTE : tout dossier incomplet ou dépose âpres le délais requit ne sera pas pris en considération

RÉDA TIR, PRÉSIDENT DU CNESE, AU FORUM DE *BEUR TV* ET *MIDI LIBRE*

"Poser les jalons de la démocratie participative pour le développement économique"

Le président du Cnese a longuement abordé les difficultés et les préoccupations des opérateurs économiques algériens, tous secteurs économiques confondus.

PAR AMAR AOUIMER

Ainsi, le Cnese a montré sa disponibilité à contribuer activement et efficacement à rechercher les voies et moyens nécessaires pour débroussailler la situation économique et sociale du pays, tout en favorisant toute initiative visant à rendre l'environnement plus propre et l'air moins pollué.

Il s'agit, en fait, de relancer l'économie nationale tout en excellant dans le chemin de sa diversification afin de mieux encourager l'ère de l'après-pétrole et les exportations hors hydrocarbures.

Avec plus de 200 membres permanents et actifs du Cnese, actuellement, des résultats probants et positifs sont attendus de leur part par les experts et l'opinion publique.

Avec d'autres intervenants membres du Cnese présents à cette conférence, tels que Djamel Guidoum, Boudissa et autres, M. Tir a l'intention de travailler inlassablement et avec ténacité afin de répondre aux aspirations du peuple et du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a installé ces deux membres du Cnese dans l'optique de disséquer les principaux problèmes économiques et sociaux, ainsi que les entraves bureaucratiques qui atténuent le développement durable.

Privilégier la concertation et le dialogue

A chaque fois qu'il y a des problèmes, les gens recourent aux manifestations et aux grèves.

Nous, au Conseil économique et social et environnemental, nous privilégions la négociation et le dialogue pour trouver des solutions adéquates.

La restructuration du Cnese a pour objet, notamment, de nous conférer plus de liberté et de transparence dans nos missions d'analyse et d'étude de la situation politique, économique et sociale du pays.

Le Cnese a un rôle prépondérant dans les consultations et l'orientation de l'économie nationale et la stratégie sociale des pouvoirs publics en quête de mener à bien la tâche de freinage des inégalités sociales et des disparités régionales, ainsi que l'arrêt opportun de détérioration du pouvoir d'achat des citoyens et la lutte contre l'inflation. M. Tir a reconnu que le Cnese doit agir en vertu des articles 209 et 210 de la Constitution, préconisant un développement équitable et soutenu.

Pour le président du Cnese, l'important consiste à prévenir les tensions sociales en dialoguant mieux avec les syndicats dans l'esprit du règlement pacifique et équitable des conflits et des différends.

Vers une démocratie participative

"*Nous nous réjouissons de l'indépendance accrue obtenue récemment par le Cnese, sachant que l'autonomie réelle et la liberté d'entreprendre sont indispensables pour instaurer une démocratie directe, comme c'est le cas dans les pays européens à tradition d'exercice démocratique du pouvoir*", a t-il dit.

Il ajoute que l'institution qu'il dirige a opté pour la démocratie participative, mais en souhaitant avoir tous les outils nécessaires pour l'accomplissement de cette noble mission indépendante du gouvernement et dotée de prérogatives pour mieux cerner la problématique sociale.

Tir fait allusion aux fondements de la démocratie directe basée sur les référendums et les initiatives populaires.

Le conférencier a précisé que l'État a pour vocation essentielle d'assurer la démocratie représentative tandis que le Cnese se charge principalement de créer et matérialiser la démocratie participative en toute liberté et sans complaisance. "*La démocratie participative est la troisième chambre ou assemblée nationale connue mondialement*", a-t-il affirmé. "*Cela confère aux conseillers du gouvernement une source d'inspiration et une force économique, car ils sont tenus de concocter une stratégie purement économique sans apologie aucune et sans aucune utopie*", a souligné M. Tir qui se montre plus pragmatique.

Aussi, les conseillers gouvernementaux et les membres de la Chambre haute et la Chambre basse du Parlement, selon Tir, doivent s'imprégner des recommandations des membres du Cnese.

Plaidoyer pour un environnement plus sain

Concernant le volet environnemental, Tir a déclaré que le gouvernement attend beaucoup des instructions et bilans des membres du Cnese afin d'améliorer l'environnement dans lequel nous vivons en pleine dégradation depuis des années.

Allusion faite à l'indispensable travail de nettoyage et de dépollution de nos villes qui doivent être plus propres et plus conviviales.

Ainsi, le message prôné par le président du Cnese a trait à la protection de l'environnement et la contribution active et efficace des pouvoirs publics et de la population.

En effet, ce phénomène de la pollution de l'environnement mène inéluctablement vers des répercussions et problèmes plus complexes et inextricables du point de vue santé publique.

Les conclusions de la Conférence au sommet de COP 26, qui s'est tenue en Grande-Bretagne, nous aident à mieux cerner l'enjeu de la politique environnementale et de ses risques d'insalubrité au cas où les travaux de dépollution ne sont pas réalisés convenablement en dehors des normes internationales.

"*Nous avons pris nos dispositions pour prendre en charge méthodiquement les problèmes inhérents à l'environnement, car l'inaction et l'inertie nous ont menés et nous mènent directement à une pollution critique et préjudiciable pour la santé de tous les citoyens*", a mis en garde M. Tir.

Ce dernier veut dire, en filigrane, que si l'environnement tend à se dégrader encore plus, hélas, cela signifie qu'il existe une démobilisation sociale et des incuries et négligences au niveau de l'État.

En d'autres termes, M. Tir recommande solennellement et ouvertement de préserver l'environnement, la mer et les océans ainsi que l'immense Sahara de toute forme de pollution et de saletés.

"*Nous voulons absolument relever le défi sur le plan de l'environnement et réussir le pari de dépollution en ce sens que nous avons au sein du Cnese d'éminents experts algériens compétents et spécialisés en matière de protection de l'environnement venant des cinq continents.*"

Les "*200 membres et moi sommes déterminés à travailler avec ténacité et entrain pour le bien de l'Algérie*", a encore précisé Tir.

A. A.

MIDI LIBRE
N° 4365 | Mercredi 20 octobre 2021

MIDI LIBRE
N° 4365 | Mercredi 20 octobre 2021

OCTOBRE ROSE 2021

L'association El-Fedjr de Béchar au rendez-vous

L'Association El-Fedjr de Béchar, institution d'aide aux personnes atteintes de cancer, avec à sa tête Mme Biara Alaouia sage-femme de profession, épaulée par son époux très actif à ses côtés, a organisé le rendez-vous d'Octobre rose, comme de tradition.

DE NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE
À BÉCHAR OURIDA AÏT ALI

La rencontre, animée avec maestria, s'est étalée sur deux journées : samedi 2 et dimanche 3 octobre 2021. La journée du samedi a été consacrée à l'exposition, au niveau de la salle des fêtes de l'hôtel Eldjazira, d'objets artisanaux : bijoux fantaisie, accessoires pour cheveux, broderies… ainsi que des plats traditionnels de la région préparés par des patientes adhérentes à l'association. Par la suite une table ronde a été tenue avec pour objectif l'écoute des préoccupations et apporter des réponses aux questionnements des patientes afin de mieux les orienter en matière de protocole de soins. Cette réunion a été animée par le professeur Belkacem Chafi, chef du pôle mère et enfant à l'établissement hospitali-universitaire d'Oran (EHUO).

La journée du 3 octobre, tenue au Centre de lutte anti-cancer (CLAC) de Béchar, a été quant à elle, consacrée à la formation médicale continue des médecins et sages-femmes.

Journée du samedi 2 octobre

Environ une centaine de femmes étaient présentes à cette première journée qui s'est déroulée dans une ambiance conviviale et bon enfant. Il a été organisé, les patientes ont organisé elles-mêmes à la salle des fêtes de l'hotel Eldjazira de Béchar, une exposition de produits alimentaires bénéfiques à leur état de santé. En effet, une alimentation saine est recommandée pour préserver la santé. Cette discipline nutritive aura un double intérêt, prévient certaines maladies, dont le cancer, évite les rechutes et diminue les effets secondaires de la chimiothérapie à l'instar des nausées et la perte d'appétit, l'alimentation saine booste également le système immunitaire…

Les patientes, ayant déjà assisté à des journées de sensibilisation sur la nutrition, ont procédé à un débriefing ; elles ont exposé différents produits connus pour leur qualité nutritionnelles. On retrouve ainsi le "r'fis", le pain à base d'orge, des gâteaux aux amandes mélangées à du beurre, le tout arrosé de miel de cèdre conseillé après les séances de chimiothérapie particulièrement "*épuisantes*", nous a-t-on précisé. Un sirop, élaboré à partir de dattes passées à la vapeur et ensuite malaxées pour en extraire un jus, que les patientes prennent au réveil, ce qui leur assure un certain entrain pour la journée. Ce jus est en outre conseillé aux personnes anémiques nous dira-t-on. Plusieurs autres mets étaient également exposés préparés avec soit des légumes frais ou secs mais toujours très riches en antioxydants. On nous expliquera que tous ces mets doivent être consommés et même cuits dans des ustensiles en argile, matière naturelle qui dégage des électrolytes, la sauce ainsi obtenue sera riche en potassium, sodium et magnésium. Des épices telles que le gingembre, bon contre les nausées après la chimio, la cannelle, le curcuma pour relever le goût des plats, ce qui permet d'ouvrir l'appétit, des tomates séchées au soleil car, nous dira-t-on, la "*conserve est néfaste pour la santé*". L'oignon et l'ail, connus pour leurs vertus multiples, de la confiture de raisins élaborée avec les pépins réputés pour leur richesse en antioxydants, de la confiture de pastèque avec des citrons, sans sucre ajouté.

Mme Biara félicitée par le professeur Chafi

Ouvertur de la journée de formation

De la verveine dotée de vertus relaxantes… Sur une autre table sont proposéstoutes sortes d'objets : bijoux, robes, vestes, coussins, broderies… napperons, bonnets, bandeaux, barrettes pour cheveux... Ces articles sont confectionnés au crochet, à la machine à coudre ou simplement à la main. On retrouve également des soutien-gorges destinés aux femmes ayant subi une ablation des seins. Ces sous-vêtements sont élaborés à base de ouate et recouvert de tissu en coton. Tous les objets exposés sont l'œuvre de patientes faisant partie de l'association El-Fedjr. Cette discipline ou l'art-thérapie fait aujourd'hui partie intégrante des thérapies complémentaires proposées aux patients suivis pour un cancer. Les travaux manuels représentent en effet un échappatoire pour ces femmes qui en plus de leur maladie se retrouvent souvent loin de leur proches, enfants, familles…

Apport psychologique et soutien moral

De Béchar et de ses environs, voire de 400 kilomètres ces femmes, jeunes pour la plupart, issues de milieux sociaux et vécus, certes différents, sont néanmoins toutes unies par cette même terrible maladie qu'est le cancer parfois détecté à un stade avancé faute de diagnostic précoce. Ces « "*fleurs de vie*" comme on les appelle dans la région arrivent à ces journées toutes angoissées ; éprouvant des difficultés à vivre avec leur lourde maladie ; mais le fait de se retrouver entre patientes, de discuter en groupe constitue déjà une thérapie pour elles. Le professeur Belkacem Chafi, qui connait bien le parcours de soins de ces femmes, leur inquiétude, leur angoisse, a animé ce regroupement avec maestria. Il est resté à l'écoute de chacune, dispensant la même attention pour cahcune d'entre elles, leur apportant réconfort et soutien. Ces patientes souffrent d'une double peine, physique après l'ablation du sein, voire les deux, et morale car elles pensent être désormais dévalorisées, appréhendant de se voir abandonnées par leur mari. Les jeunes filles, quant à elles, craignent de ne pas pouvoir se marier et fonder une famille.

Le professeur Chafi, en sa qualité de thérapeute averti, a trouvé les mots justes pour réconforter et conseiller ces patientes. Il a été d'un apport psychologique indéniable. Ce temps d'écoute et d'échange accordé a permis aux patientes d'exprimer ce qu'elles ressentent et d'appréhender avec beaucoup plus de sérénité leur avenir, souvent semé de doute et d'embûches.

Journée essentiellement dédiée à la formation du staff medical

La journée du dimanche 3 octobre a revêtue, pour sa part, un caractère purement scientifique. Elle s'est tenue à l'amphithéâtre du Centre de lutte anti-cancer (CLAC) de Béchar en direction des jeunes médecins et sages-femmes dans le cadre de la formation médicale continue ; trois communications ont été présentées par les spécialistes.

Lors de la cérémonie d'ouverture en présence du directeur du CLAC de Béechar, Mme Biara Alaouia a saisi l'occasion pour rappeler l'importance du dépistage du cancer du sein grâce à la mammographie et le cancer du col de l'utérus par le frottis cervico-vaginal. Elle plaidera pour que ces dépistage ne se fassent pas uniquement à l'occasion d'Octobre rose mais durant toute l'année. Car comme on le sait un cancer diagnostiqué tardivement peut être de mauvais pronostic en plus d'être coûteux pour le Trésor public.

La première communication présentée par le professeur Belkacem Chafi s'intitule "Histoire naturelle, l'incidence, et le dépistage du cancer du sein."

Le professeur Belkacem Chafi a d'abord expliqué la formation des seins au niveau embryonnaire, leur évolution à la puberté, puis l'allaitement, jusqu'à la ménopause… Le professeur a indiqué que seuls 5 % des cas de cancer sont d'origine génétique. Les autres cas sont engendrés par des causes environnementales, alimentaires, obésité et surpoids… Certains de ce facteurs peuvent être modifiables en adoptant par exemple une bonne hygiène de vie : alimentation saine, activité physique… Le professeur Chafi déplore également le fait que la tumeur soit souvent diagnostiquée au stade 3 en Algérie. Dans cette optique, il insistera sur le diagnostic précoce qui est de faire une mammographie tous les 3 ans à partir de 40 ans. Pour les femmes ayant des antécédents de cancers du sein familial, âgées de moins de 40 ans, il préconisera de faire des échographies mammaires. En matière de cancer du col utérin le professeur Chafi recommande aux femmes, en activité sexuelle, de faire un frottis cervico-vaginal.

Intervention du professeur Med Madjdoub.

La deuxième communication à été présenté par le professeur Mohamed Madjdoub, du CLAC de Blida. Le professeur communiquera sur les traitements du cancer plus ou moins disponibles en Algérie. Il ne manquera pas d'insister sur les réunions de concertation pluridisciplinaire (RCP) composées du médecin traitant, de l'oncologue médical, du radiothérapeute et du chirurgien. Ces RCP sont indispensables pour prendre une décision assurant aux patients une meilleure prise en charge individualisée. La décision prise est tracée, puis est soumise et expliquée au patient.

O.A.A.

MIDI LIBRE
N° 4365 | Mercredi 20 octobre 2021

Dr AMEL BENDOUDA SUR LA THÉRAPIE GÉNIQUE

"Traitement médical du futur"

Le docteur Amel Bendouda a animé la troisième communication avec pour thème la thérapie génique.

Dr Amel Bendouda est maître-assistante en histoembriologie et génétique médicale à l'hôpital 240 de Béchar. Elle est également spécialisée dans le dépistage des cancers du sein et du col de l'utérus.
Elle a accepté aimablement d'expliciper à notre journaliste les avantages d'un diagnostic précoce et l'espoir d'un meilleur avenir pour les patients grâce à la thérapie génique.
Le but d'un diagnostic précoce, explique-t-elle, est "*d'attaquer le cancer à la racine, c'est-à-dire au niveau du génome*" car en fait précise-t-elle le "*cancer est la mutation d'un gène, le BCR1 ou le BRCA2 qui peut survenir suite à un stress, la pollution de l'air, une alimentation déséquilibrée, la prise d'hormones… Cette mutation se caractérise par une expression génétique fausse donc pathologique laquelle entraînera une évolution anarchique des cellules jusqu'à produire des nodules, voire des métastases à un stade avancé de la maladie.*
Attaquer le cancer à la racine revient à s'attaquer aux virus, dont trois d'entre eux sont particulièrement virulents, à savoir : le SV40 le MMMTV et le HPV. Ces virus se transmettent par la salive, ou par voie sexuelle. Ainsi, le papillomavirus (HPV) déclenche le cancer du col utérin en pénétrant dans la cellule et suite à des infections répétées va toucher les gènes lesquels vont muter pour engendrer un cancer dans les deux années qui suivent.
Le cancer peut être traité de deux manières : soit par la vaccination virale contre ces virus, cependant l'inconvénient de cette méthode c'est la mutation de ces virus ; ainsi, si aujourd'hui nous vaccinons contre, par exemple, le HPV 16, mais s'il se trouve qu'il ait muté et devient le HPV 17 voire 18 par conséquent il faudra revacciner chaque année.
Aussi, il importera d'agir plutôt en profondeur c'est-à-dire au niveau des gènes. En effet, lorsque les gènes sont défectueux ils vont synthétiser des protéines défectueuses, or ce sont celles-ci qui vont provoquer le cancer (et non les gènes,) que faire alors ?
Il s'agira de synthétiser cette protéine défectueuse qu'on placera dans un liposome avec une protéine normale. A ce niveau, il importe de dire que le liposome est facilement absorbé par les membranes plasmiques et pénètre donc au niveau intracellulaire où la protéine ainsi libérée dans le cytoplasme va rejoindre le canal défectueux et le corriger. Toutefois, cette thérapie génique se fait encore, à l'heure actuelle, au plan expérimental en Amérique du Nord sur des souris en laboratoire par des équipes pluridisciplinaires composées de médecins, biologistes, biochimistes… Ainsi, la thérapie génique est une méthode pour l'avenir. En Algérie, pour l'heure, le dépistage des cancers du sein et du col se font par les méthodes classiques.

Propos recueillis par Ourida Aït Ali

M. Biara à gauche de la photo.

CHLEF, FORMATION ET ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

Relance de la spécialité de ramendage de filets de pêche

Dans la wilaya de Chlef, la spécialité de ramendage des filets de pêche a fait son entrée dans le cursus de formation professionnelle, suite au constat d'un manque de main d'œuvre qualifiée dans ce domaine.

PAR BOUZIANE MEHDI

C'est l'annonce faite par des responsables locaux du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels.
La chargée du service apprentissage, Safia Salem Attia, a indiqué que "*dans le cadre de sa mise au diapason des besoins du marché local du travail, la direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya, en coordination avec ses partenaires du secteur de la pêche et de l'aquaculture, a relancé cette spécialité liée à la mer en ouvrant des postes pédagogiques au profit des demandeurs des deux sexes, au titre de la nouvelle rentrée professionnelle, fixée pour le 13 octobre courant*", soulignant que cette initiative de former des jeunes en réparation et confection de filets de pêche "*reflète les besoins du secteur de la pêche pour une main d'œuvre qualifiée, au même titre que les aspirations des différentes catégories de la société, à l'instar des femmes au foyer, tout en visant la relance d'un métier menacé de disparition*".
Dans cette spécialité, des offres de formation seront assurées au niveau des établissements du secteur, repartis sur le littoral de la wilaya, soit Beni-Haoua, Ténès et El-Marsa, caractérisées par une disponibilité de ce type d'activités accompagnatrices du métier de la pêche, au niveau des ports de pêche.
Durant une année, les "*stagiaires inscrits dans cette spécialité enseignée en mode apprentissage bénéficieront, d'une formation théorique et appliquée*", selon Mme Salem Attia, qui a relevé "*l'impossibilité de programmer d'autres spécialités dans le même créneau, comme l'aquaculture, en raison de l'interdiction faite au stagiaire de pénétrer dans la mer*" et à ce titre, elle a exprimé son souhait de transmettre cette "*préoccupation aux services compétents, en vue de la programmer lors de prochaines sessions de formation*".
Selon l'*APS*, dans le cadre de conventions signées entre les secteurs de la formation professionnelle et de la pêche, de nombreuses spécialités liées à la pêche et enregistrant un manque en main d'œuvre qualifiée, ont été intégrées dans la nomenclature de la formation de la wilaya, dont notamment la soudure marine, fibres de verre, construction navale, construction et réparation navale et des embarcations de pêche, et transformation du corail.
Le responsable de la chambre de pêche et d'aquaculture de Chlef, Keddour Atef, a loué, à ce titre, l'ouverture de postes de formation dans ce type de spécialités accusant un manque en main d'œuvre qualifiée, "*ceci d'autant que ces formulation sont ouvertes à la femme au foyer, et ne sont plus l'apanage de l'Homme*", s'est félicité le même responsable, déplorant la menace de disparition du métier de ramendage des filets de pêche, pour entre autres raisons, l'âge avancé de la majorité des professionnels du domaine et au désaffection des jeunes pour cette activité.
Le ramendage des filets de pêche est un métier pratiqué dans de nombreuses familles de la wilaya de Chlef, qui l'ont hérité de génération en génération, et pour lesquelles il a toujours constitué une source de subsistance, a affirmé l'*APS*.

B. M.

GUELMA, PRODUCTION DE PRODUITS SANS GLUTEN ET FÉCULE DE MAÏS

Lancement de deux nouveaux projets agroalimentaires

Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, a annoncé le lancement de deux nouveaux projets agroalimentaires de produits sans gluten et de fécule de maïs au niveau de l'usine de production de levure de la commune de Bouchegouf, suite à l'impossibilité de relancer l'activité initiale de cette unité.
Dans une déclaration à la presse, au cours d'une visite d'inspection à cette unité en compagnie de la ministre de l'Environnement, Samia Moualfi, Zeghdar a affirmé que les deux projets entreront en activité dans des délais "*n'excédant pas six mois*", soulignant que la relance des activités de cette usine s'inscrit dans le cadre des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et du Premier ministre, ministre des Finances, s'agissant de la relance effective de toutes les unités productives à l'arrêt à travers le pays.
Le ministre a relevé que "*l'inspection de cette unité, à l'arrêt depuis 20 ans, a mis en évidence une incapacité à relancer son activité originale (production de levure) pour des raisons techniques et environnementales*", affirmant que "*l'usine est à présent entourée d'habitations alors que la production de levure est une activité hautement polluante affectant le taux d'oxygène*".
Des instructions ont été données au groupe Agrodiv qui gère l'usine pour y lancer un nouveau projet. La réalisation de nouveaux projets de fabrication de pâtes alimentaires sans gluten et de dérivés de maïs nécessite d'importants montants en devises.
Le ministre de l'Industrie a rappelé que la "*relance de cette structure industrielle avec une nouvelle activité alternative permettra de générer plus de 200 emplois directs et près de 400 autres emplois indirects de sorte à dynamiser le développement de la région*".
Selon l'exposé fait sur site aux deux ministres par le représentant du Groupe Agrodiv sur l'usine de levure de Bouchegouf à l'arrêt depuis 2002, le premier projet prévu sur ce site industriel concerne la production de fécule de maïs avec une capacité de 15 tonnes par jour à partir du maïs localement produit ou importé. Cette unité génèrera 100 postes permanents.
La seconde unité, qui emploiera également 100 travailleurs, produira des pâtes alimentaires sans gluten avec une capacité de 600 kg par heure.

APS

GUELMA

Mise en service d'une station de traitement de lixiviats

La ministre de l'Environnement, Samia Moualfi, a présidé lundi 11 octobre à Guelma, la mise en service d'une station de traitement de lixiviats implantée au centre d'enfouissement technique de Boukerkar dans la commune d'Héliopolis.
Dans une déclaration à la presse en marge de l'inauguration de cette station, Mme Moualfi a indiqué que la réalisation de cette nouvelle station s'inscrit dans le cadre du programme tracé par son département ministériel portant création de plusieurs stations similaires à travers le pays.
D'une capacité de 80 m³/jour, cette station favorisera la préservation de l'environnement de toutes les régions proches du CET. Le constat sur le terrain et le suivi de toutes les phases du processus de traitement des lixiviats de déchets au niveau de la station ont révélé la façon de transformer les liquides issus des déchets en des eaux utilisables dans plusieurs domaines dont l'irrigation agricole. Après avoir écouté un exposé sur l'activité du CET, le seul dans la wilaya de Guelma, qui accueille 72.600 tonnes de déchets/an en provenance de 13 communes sur un total de 34 de la wilaya, la ministre a mis l'accent sur la nécessité de recourir au tri sélectif des déchets, étant donné que les fossés utilisés pour l'enfouissement des déchets se remplissent souvent rapidement et dont la moyenne d'existence n'excède pas 5 ans.
La ministre a indiqué que sa visite intervient en "*réponse aux préoccupations soulevées par les députés de la wilaya à l'APN, sur la façon de relancer l'activité de cette unité importante pour laquelle l'État a dépensé des fonds considérables*".

ILLIZI

Convention Université-PC sur les 1ers secours

Une convention concernant la formation dans le domaine des premier secours a été signée à Illizi, entre le centre universitaire Cheikh-Amoud- Benmokhtar et la direction de wilaya de la Protection civile (PC). La convention en question, conclue en marge de l'ouverture officielle de l'année universitaire 2021-2022, a été signée par le recteur du centre universitaire, Moussa Boubekeur, et le directeur de la PC d'Illizi, le commandant Mohamed Boulaïki, dans un objectif d'ancrer la culture du secourisme et des premiers soins en milieu universitaire. Elle prévoit une formation théorique et pratique dans le domaine, dispensée aux étudiants par des officiers de la Protection civile, sur un volume horaire de 18 heures, sanctionnée d'une attestation de fin de stage.
L'institution universitaire, pour sa part, met les équipements pédagogiques à la disposition de cette formation, en plus d'assurer l'hébergement et la restauration. L'initiative s'insère dans le cadre de l'ouverture de l'université sur son environnement et de l'échange d'expériences professionnelles.
Le Centre universitaire d'Illizi accueille cette année plus de 1.600 étudiants, dont 350 nouvellement inscrits, encadrés par 55 professeurs, dont 25 nouveaux.

APS

MIDI LIBRE
N° 4365 | Mercredi 20 octobre 2021

EXPLOSIONS À BEYROUTH

Le gouvernement paralysé par la campagne contre le juge Tarek Bitar

En liant le sort du juge d'instruction libanais, Tarak Bitar, qu'ils veulent voir dessaisi de l'enquête sur les explosions du port de Beyrouth, à celui du gouvernement du Premier ministre Najib Mikati, les ministres proches du tandem chiite composé du Hezbollah pro-iranien et du mouvement Amal, paralysent l'exécutif.

Formé le 10 septembre après treize longs mois de vide politique et en plein naufrage économique du Liban, le gouvernement du Premier ministre Najib Mikati risque déjà l'implosion. Alors qu'il devait se concentrer pour lancer les réformes afin de tenter de sortir le pays du Cèdre de la crise, le cabinet se retrouve paralysé par des tensions politiques autour du dossier de l'enquête sur l'explosion dévastatrice et meurtrière au port de Beyrouth, survenue le 4 août 2020. Des tensions à l'origine des violences meurtrières qui ont eu lieu le 14 octobre à Beyrouth, en marge d'une manifestation organisée par le Hezbollah et son allié, le mouvement Amal, pour réclamer le dessaisissement du juge Tarek Bitar, en charge de l'enquête. Pourtant, au moment même où la situation dérapait dans la rue et que le Liban renouait avec des images lui rappelant certains épisodes sanglants de la guerre civile (1975-1990), la Cour de cassation a rejeté, le 14 octobre, les plaintes déposées par certains anciens ministres à l'encontre de Tarek Bitar, lui permettant de reprendre ses investigations dans l'affaire des explosions au port de Beyrouth.

"*D'un point de vue légal tout est clair puisque conformément aux décisions rendues par les différentes cours libanaises, saisies ces dernières semaines, le juge Tarek Bitar reste en charge, explique Antoine Sfeir, avocat à Beyrouth et à Paris, et professeur de droit international à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, interrogé par France 24. C'est du point de vue politique que cette question est devenue explosive pour le gouvernement*".

Et pour cause, le tandem politique chiite a porté son bras de fer contre le juge Tarek Bitar à l'intérieur même du Conseil des ministres.

Les ministres proches de ces deux partis ont notamment demandé, le 12 octobre, qu'une position soit prise en Conseil des ministres sur le dessaisissement du juge d'instruction, qu'ils accusent d'être politisé et d'avoir lancé des mandats d'arrêt contre d'anciens ministres proches du Hezbollah, dont Ali Hassan Khalil, lui-même cadre dirigeant du mouvement Amal.

Cette initiative a provoqué un débat animé sur la séparation des pouvoirs au sein du cabinet, au point que la séance a dû être levée. Selon les médias libanais, la réunion qui était prévue le lendemain avait été reportée pour éviter une nouvelle crise, alors que des rumeurs ont fait état d'un chantage à la démission de la part des ministres chiites si une décision concernant le juge n'était pas prise par le gouvernement.

Signe du malaise au sein de l'exécutif, Gebran Bassil, le chef du Courant patriotique libre (CPL), la principale force chrétienne au sein du Parlement et allié politique du Hezbollah, a apporté un soutien implicite au juge. "*Le CPL est pour la poursuite de l'enquête, la révélation de la vérité et traduire les responsables devant la justice*", a-t-il déclaré. De son côté, le ministre libanais de la Justice Henry Khoury avait exprimé samedi son soutien au magistrat, affirmant qu'il avait le droit de convoquer toute personne qu'il souhaitait, selon la télévision Al-Jadeed. Il a rappelé qu'il n'avait pas le pouvoir de remplacer Tarek Bitar, qui avait été la cible au cours du mois de septembre de menaces proférées par un haut-responsable du Hezbollah, qui semble obsédé par cette enquête alors que les rumeurs selon lesquelles le mouvement politico-militaire serait impliqué dans le stockage des tonnes de nitrate d'ammonium, à l'origine des explosions du 4 août 2020, circulent toujours au Liban.

Lundi 11 octobre, dans un discours télévisé, le secrétaire général du parti pro-iranien, Hassan Nasrallah, avait lui-même une nouvelle fois attaqué le juge en l'accusant "*de faire du ciblage politique*", et en le soupçonnant "*de ne pas vouloir révéler la vérité*".

"*Nous en avons assez de toi. Nous irons jusqu'au bout avec les moyens légaux, et si cela ne fonctionne pas, nous allons te déboulonner*". Tel est le message qui aurait été envoyé, selon plusieurs médias libanais, par Wafic Safa, le chef de l'appareil sécuritaire du Hezbollah, et transmis au juge par l'intermédiaire d'un journaliste dont l'identité est restée secrète.

Placé dos au mur par les pressions politiques internes d'un côté et par la volonté populaire des familles de victimes qui restent attachées au juge Bitar, le Premier ministre Najib Mikati a écarté pour sa part toute idée de démission. Il a néanmoins confié au site d'information Al-Modon, dans un entretien publié dimanche, qu'il ne convoquera pas de Conseil des ministres "*avant d'avoir trouvé une solution*". Le Premier ministre a refusé de prendre position contre le système judiciaire, dont les décisions vont, jusqu'ici, dans le sens du magistrat, qui sera reçu par le Conseil supérieur de la magistrature mardi pour être entendu sur le déroulement de l'enquête. "*Je ne vais pas me mêler du travail de la justice. (...) J'en ai informé tout le monde en leur disant que je ne me mêlerai pas du travail du juge d'instruction près la cour de justice Tarek Bitar*", a indiqué Najib Mikati à *Al-Modon*.

"Si vous exigez la justice, vous récolterez une autre guerre civile"

"Si le Premier ministre et d'autres responsables semblent soutenir le juge, c'est bien parce qu'il subit une pression populaire qui émane d'une population qui a soif de justice, explique Mona Fawaz, professeure à l'Université américaine de Beyrouth et membre de Beirut Madinati, l'un des groupes de la société civile actifs au sein du soulèvement du 17 octobre 2019. "*Les Libanais ont perdu confiance dans la plupart des institutions du pays qui sont phagocytés depuis une trentaine d'années par la même classe politique corrompue*, confie-t-elle à *France 24*. *Et aujourd'hui nous assistons à une tentative de porter atteinte à l'indépendance de la justice, et précisément dans ce cas précis à celle de l'enquête sur les explosions du 4 août 2020, qu'un grand nombre d'entre nous considèrent comme le résultat de la négligence de l'élite politique*".

Elle dit percevoir l'affrontement politique autour de l'enquête et du juge Bitar, qui s'est matérialisé dans les combats de rue le 14 octobre, "*comme une attaque orchestrée et organisée par les partis politiques*" dans le but d'envoyer un message à la population libanaise : "*Si vous exigez la justice, vous récolterez une autre guerre civile*". Le conflit politique autour du juge Bitar s'est transformé en conflit sécuritaire dans la rue au moment même où il faut tout faire pour éviter une démission du gouvernement "*qui serait à même d'enterrer les derniers espoirs d'un sursaut économique*", souligne de son côté Antoine Sfeir.

"*Cela prouve bien que le système politique libanais traverse une crise, et dans lequel le moindre désaccord autour d'une question économique, sécuritaire ou judiciaire a des répercussions existentielles pour le gouvernement*".

TURQUIE

Les ambassadeurs de dix pays convoqués

Le ministère turc des Affaires étrangères a convoqué les ambassadeurs de dix pays, dont les États-Unis, l'Allemagne, le Canada et la France, qui avaient réclamé dans un communiqué commun la libération du philanthrope Osman Kavala. Ce dernier, régulièrement pris pour cible par le Président Recep Tayyip Erdogan, est emprisonné depuis quatre ans. La détention prolongée d'Osman Kavala "*jette une ombre sur le respect de la démocratie, l'état de droit et la transparence du système judiciaire turc*". C'est avec ce message que les ambassades de dix États occidentaux, dont les États-Unis, la France et l'Allemagne, ont marqué les quatre ans d'emprisonnement d'Osman Kavala. Tandis que les représentants de ces pays étaient convoqués à Ankara, le ministre turc de la Justice les a accusés d'avoir "*dépassé les limites. Occupez-vous de vos affaires*", a lancé le président du Parlement.

Toujours en prison malgré un arrêt de la CEDH

Avant d'être arrêté le 18 octobre 2017, Osman Kavala, avait noué de longue date des relations avec l'Europe et les États-Unis dans le cadre des activités de son ONG Anadolu Kültür. Les autorités turques, Recep Tayyip Erdogan en tête, présentent désormais ces relations comme une preuve que le mécène a joué un rôle dans les manifestations antigouvernementales de Gezi en 2013 et le coup d'État manqué de 2016.

Ses avocats dénoncent un "*procès politique*" et un acte d'accusation vide de toute preuve matérielle. Ils rappellent qu'Osman Kavala est maintenu en détention en l'absence de condamnation, malgré un acquittement en 2020 et en dépit d'un arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) réclamant sa libération.

Agences

'IRAN

Le phœnix renaît de ses cendres

L'Iran est plutôt très actif pour un pays prétendument... isolé. Alliance avec la Chine et la Russie, adhésion au sein de l'Organisation de coopération de Shanghai regroupant la moitié de la population mondiale, omniprésence dans les affaires régionales, notamment en Irak…

L'alliance avec la Chine, l'annonce de la signature prochaine du partenariat stratégique avec la Russie, influence régionale la plus importante dans son histoire contemporaine et pleine intégration dans l'OCS – confortent une fois de plus l'idée que toutes les tentatives occidentales à faire isoler l'Iran – représentent un échec absolument évident.
Les grands bouleversements en cours sur l'arène internationale, propres à l'ère multipolaire, se déroulent alors que l'establishment occidental et Etats affiliés les regardent uniquement en qualité d'observateurs, sans aucune capacité à pouvoir changer la donne. Chose d'ailleurs tout à fait logique compte tenu du fait que d'un point de vue ne serait-ce que de chiffres – la véritable communauté internationale

se trouve bel et bien dans l'espace eurasiatique, sans oublier les partisans du concept multipolaire dans d'autres régions du monde.

Contradiction politico-médiatique

Le cas de la République islamique d'Iran est une fois de plus très révélateur de toute la contradiction politico-médiatique à l'Ouest, qui d'un côté se retrouve forcé à reconnaitre les événements en cours, tout en maintenant une ligne de description qui ne correspond pas aux nouvelles règles internationales.
"*L'Iran et la Russie vont signer un partenariat stratégique*", annonce *RFI*. En indiquant dans le même article que "*Téhéran regarde vers l'est et que la signature dudit accord est prévue dans les prochains mois, après un accord similaire signé avec la Chine*". Le média en question, orienté très principalement sur le grand public africain (qui représenterait d'ailleurs un peu plus de 80 % de son auditoire), mentionne pourtant dans le même article qu'étant "*étouffé par les sanctions occidentales, et alors que la reprise des négociations de Vienne sur le programme nucléaire patine, l'Iran tente de sortir de son isolement par l'Est*". Ce passage mérite quelques commentaires.
Tout d'abord, il serait juste de rappeler que l'Iran ne regarde pas vers l'est, mais a bel et bien choisi, et ce depuis déjà un bon moment l'orientation stratégique axée sur l'alliance avec la Chine et la Russie. De même que dans le cadre de l'intégration dans le grand espace eurasiatique, notamment au sein de l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS).
En parlant d'ailleurs "*d'isolation*", ce sont au contraire les USA, principaux initiateurs avec Israël de ces tentatives vis-à-vis de Téhéran, qui s'étaient retrouvés largement isolés à l'ONU lorsqu'ils ont tenté à faire prolonger l'embargo sur les ventes d'armes à destination de l'Iran.
Ayant dû faire face au double véto sino-russe. Et même à l'abstention de ses alliés d'Europe occidentale.
En ce qui concerne le dossier du nucléaire iranien – ici aussi Téhéran s'est positionné en force, ayant imposédes conditions à la partie étasunienne pour un retour éventuel à l'accord en question.

Organisation de coopération de Shanghai

Par ailleurs, on arrive même à déceler une contradiction nette venant de RFI avec leurs confrères de *France 24*, la chaîne de télévision promouvant les intérêts hexagonaux orientée sur l'international, qui pratiquement au même moment publie un article qui parle d'un Iran "*incontournable*" dans les affaires de l'Irak voisin, notamment dans le cadre des élections législatives anticipées dans ce pays. Le même média parle même d'une "*mainmise*" iranienne sur son voisin.
Ce ne serait pas un peu beaucoup pour un pays prétendument "*isolé*"? Alliance avec deux des trois principales puissances mondiales que sont la Chine et la Russie, adhésion au sein de l'Organisation de coopération de Shanghai regroupant la moitié de la population mondiale, omniprésence dans les affaires régionales, notamment en Irak, développement actif des relations avec d'autres régions du monde, parmi lesquelles l'Amérique latine et l'Afrique, pour ne citer que cela…
Le souci de cette contradiction dans le traitement médiatique occidental, c'est qu'on soit arrivé à une étape plus qu'intéressante dans la géopolitique internationale, et le traitement des médias occidentaux qui en ressort. D'un côté – les vieux démons de l'unipolarité s'accrochent jusqu'au bout dans les rédactions de l'Occident – maintenant la répétition des notions promues par les élites politiques concernées.
D'un autre – les changements majeurs au niveau mondial des dernières années n'arrivent tout simplement plus à passer inaperçus. Restera à observer comment les médias occidentaux, surnommés le mainstream, continueront à traiter la réalité tout simplement et résolument multipolaire dans les affaires internationales.
L'Organisation de coopération de Shanghai réunit la Russie, l'Inde, le Kazakhstan, la Chine, le Kirghizistan, le Pakistan, le Tadjikistan, l'Ouzbékistan et l'Iran. Les pays comme l'Afghanistan, la Biélorussie et la Mongolie disposent d'un statut d'observateur, et la Turquie, l'Azerbaïdjan, l'Arménie, le Cambodge, le Népal et le Sri Lanka sont les partenaires du dialogue de l'Organisation.

L'Iran réclame 10 Mds US à Washington avant de négocier sur le nucléaire

L'Iran réclame dix milliards de dollars d'avoirs gelés aux États-Unis pour mesurer les "*réelles intentions*" américaines dans les négociations sur le nucléaire iranien, au point mort depuis juin.
Si les Américains "*ont de réelles intentions de sauver l'accord, qu'ils libèrent une partie de nos avoirs, par exemple dix milliards de dollars gelés dans des banques étrangères, et les restituent à l'Iran*", a déclaré le ministre iranien des Affaires étrangères Hossein Amir-Abdollahian samedi soir dans un entretien à la télévision d'État.
Les États-Unis ont rétabli des sanctions économiques à l'encontre de l'Iran après s'être retirés unilatéralement en 2018 de l'accord international sur le nucléaire iranien. Ce pacte conclu à Vienne en 2015 offrait à Téhéran un allègement des sanctions occidentales et onusiennes en échange de son engagement à ne jamais se doter de l'arme atomique et d'une réduction drastique de son programme nucléaire, placé sous strict contrôle de l'ONU.
L'Iran, qui a progressivement abandonné ses engagements après le retrait américain, compte également poursuivre la Corée du Sud en justice, excédé par le refus de Séoul d'honorer une dette de près de huit milliards de dollars d'achat de pétrole. "*Les pressions américaines (sur la Corée du Sud) sont un fait, mais nous ne pouvons pas continuer à faire belle figure et à fermer les yeux sur cette quest*ion", a insisté le ministre.
Les fonds iraniens déposés dans deux banques coréennes sont bloqués malgré les demandes répétées de Téhéran de les libérer. Ces fonds gelés depuis trois ans se montent à 7,8 milliards de dollars et proviennent d'exportations de pétrole iranien.

Les pourparlers entre Téhéran et les grandes puissances au point mort

Si Séoul ne prend pas des mesures rapides, Téhéran n'empêchera pas la Banque centrale iranienne de poursuivre en justice la Corée du Sud sur ce litige, a affirmé le ministre des Affaires étrangères, ajoutant avoir abordé le sujet jeudi avec son homologue coréen. "*La partie coréenne s'inquiète de notre intention de porter plainte. Je lui ai dit que c'était inacceptable que notre peuple attende depuis trois ans, et des paroles en l'air ne résoudront pas le problème. Il faut que l'Iran ait un accès rapide à ses fonds*", a dit le ministre iranien.
Les pourparlers entre Téhéran et les grandes puissances encore parties à l'accord sont au point mort depuis juin. Cela n'empêche toutefois pas l'Iran d'avancer au grand dam de ceux qui pensaient l'avoir néantisée.

Agences

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE NATATION

3e place pour l'Algérie

La sélection algérienne de natation, avec 11 médailles (2 or, 2 argent et 7 bronze), a terminé à la 3e place des Championnats d'Afrique Open à Accra au Ghana (11-17 oct.), un bilan jugé "*positif*" par le directeur des équipes nationales (DEN) de la Fédération algérienne de natation (FAN), Lamine Ben Abderrahmane.

"*C'est un bilan que je considère positif pour la natation algérienne avec à la clé 11 médailles, dont deux en or obtenues par notre nageur Jaouad Syoud, ce qui nous a permis de terminer à la 3e place au classement général*", a indiqué Ben Abderrahmane à l'*APS*, joint par téléphone depuis Accra.

La satisfaction affichée par le DEN est d'autant plus importante au vu du "*manque de compétitions des nageurs qui viennent juste de commencer leur préparation, ce qui est de bon augure pour la suite de la saison sportive*".

Le rendez-vous africain d'Accra a vu la consécration de Jaouad Syoud qui a offert à l'Algérie deux médailles d'or au 200 m 4 nages et 100 m papillon, en dépit de la piètre prestation de son coéquipier Oussama Sahnoune qui vient d'intégrer le club allemand de Francfort. Syoud (21 ans), dont c'est la première participation à des championnats d'Afrique, a su arracher le titre africain dans sa spécialité fétiche qui est le 200 m 4 nages avec un chrono de 2:02.46, relativement loin de son record personnel (et record d'Algérie) qui est de 1:59.80.

Le nageur de l'Olympic de Nice (France) a dominé cette spécialité au cours des derniers mois, arrivant même à améliorer son temps à plusieurs reprises, devenant le premier Algérien à nager au-dessous des deux minutes au 200 m 4 nages. Il a également ajouté une médaille de bronze au 100 m brasse (1:03.10). "*Syoud a confirmé sa forme ascendante après avoir raté une participation aux derniers Jeux Olympiques de Tokyo, se contentant des minima B, mais il a su revenir à la compétition et honorer les couleurs nationales avec ces deux médailles d'or*", a affirmé Ben Abderrahmane.

De son côté, Amel Melih a récolté quatre médailles dont une en argent au 50 m dos (30.02) et trois bronze aux 100 m nage libre, 50 m papillon et 50 m nage libre.

"*Tous les nageurs ont fait de leur mieux pour décrocher un podium en présence des meilleurs nageurs égyptiens et sud-africains. Ardjoune était le seul à s'entraîner sur le sol algérien, il a souffert des fermetures répétées des infrastructures sportives*", a conclu le DEN.

COMPÉTITIONS AFRICAINES INTERCLUBS DE FOOTBALL

Fortunes diverses pour les clubs algériens

Les quatre représentants algériens en compétitions interclubs de football, le CR Belouizdad, l'ES Sétif, la JS Saoura et la JS Kabylie, ont connu des fortunes diverses à l'occasion du match aller du second tour de leurs épreuves respectives.

PAR MOURAD SALHI

En Ligue des champions, les 2 clubs algériens le CRB et l'ESS ont complètement raté leur sortie, respectivement à Abidjan face à l'ASEC Mimosas et à Nouakchott contre le FC Nouadhibou, sur le même score de 3 buts à 1.

Les représentants algériens dans cette compétition continentale doivent sortir le grand jeu à domicile pour espérer réussir la remontada qui leur permettra de valider leur ticket qualificatif pour le prochain tour.

Certes, les techniciens des 2 clubs nourrissent des regrets d'avoir raté la première manche, mais ils restent, néanmoins, optimistes quant à la qualification de leur équipe. Outre le fait de recevoir en match retour, ils soulignent l'importance du but marqué à l'extérieur dans la qualification au prochain tour de l'épreuve.

"*Notre équipe est en mesure de se qualifier, mais pour parvenir à cette fin, elle devra sortir le grand jeu au match retour et fournir un rendement de premier ordre*", a déclaré le technicien des Sétifiens, Nabil Kouki.

Le coach du Chabab, Marcos Paqueta, s'est montré déçu du résultat mais refuse toute idée de lâcher prise. "*Ce n'est pas fini. Nous avons encore nos chances. Il y a une autre mi-temps à disputer chez nous*", a-t-il indiqué.

La manche retour aura lieu le 24 octobre à Sétif et à Alger. Les clubs qualifiés iront en phase de groupes, alors que les perdants seront reversés en Coupe de la Confédération et devront commencer par disputer un deuxième tour préliminaire.

En Coupe de la Confédération, la JS Kabylie et la JS Saoura ont accompli de fort belle manière leur mission en dehors de leurs bases, face respectivement aux Marocains de l'AS des FAR (1-0) et aux Mauritaniens de l'ASAC Concorde (2-1).

La JSK, finaliste malheureux de la précédente édition, affiche d'ores et déjà ses ambitions pour réaliser une meilleure saison possible. Le club, dirigé par l'entraîneur Henri Stambouli, mise cette fois-ci sur une autre étoile continentale.

La JS Saoura, dirigée sur le banc par le technicien Kaïs Yaâkoubi, a réussi son déplacement en Mauritanie et confirme ainsi sa bonne santé. Les 2 buts marqués à Nouakchott par l'entremise de Khelifi (86') et Lahmri (90') valent leur pesant d'or dans l'optique d'une qualification au prochain tour.

Ces bons résultats à l'extérieur devraient permettre aux deux représentants algériens d'aborder la manche retour avec un ascendant psychologique très important, même si dans le football, tout reste possible avant le coup de sifflet final de l'arbitre.

M. S.

CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

Rien d'officiel pour le retour du public dans les stades

Le président par dérogation de la Ligue de football professionnel (LFP), Abdelkrim Medouar, a déclaré dimanche que son instance n'a encore reçu aucun document officiel concernant un éventuel retour des supporters dans les stades, 19 mois après l'interdiction instaurée en raison de la pandémie de Covid-19 et à moins d'une semaine du coup d'envoi de la nouvelle saison.

"*Jusqu'à aujourd'hui, la LFP n'a reçu aucun document officiel concernant un éventuel retour du public dans les stades, à la veille du coup d'envoi de la nouvelle saison footballistique. Prendre une telle décision est du ressort exclusif du ministère de la Santé, qui saisira de son côté le ministère de la Jeunesse et des Sports*", a indiqué, à l'*APS*, le premier responsable de l'instance dirigeante de la compétition.

Le coup d'envoi de la saison 2021-2022 sera donné vendredi, avec au programme le match d'ouverture entre le CS Constantine et le MC Oran. Cinq rencontres se joueront samedi, alors que quatre matchs ont été reportés en raison des compétitions africaines interclubs.

"*Nous sommes à l'approche de la nouvelle saison, tout est mis en place sur le plan organisationnel pour le bon déroulement de la saison. Nous n'avons pas prévu de nouvelles mesures.*

Nous tâcherons de faire de l'exercice 2021-2022 une réussite", a-t-il ajouté.

Concernant l'homologation des stades, Medouar a indiqué que la commission d'audit des stades "*effectuera à partir de ce dimanche une visite d'inspection au stade de Constantine, avant de faire de même mercredi au stade de Chlef et probablement au stade Brakni de Blida*".

Par ailleurs, et concernant le déroulement de l'assemblée générale élective (AGE), qui devait avoir lieu avant le début du championnat selon la Fédération algérienne (FAF), Medouar a expliqué qu'elle se tiendrait "*une fois les statuts des trois Ligues (LFP, LNFA et LIRF) amen*dés.

"*Je suis mandaté par l'ancien et l'actuel bureau fédéral pour gérer les affaires de la Ligue de football professionnel à l'instar de toutes les ligues de football. Ma mission prendra fin au terme de l'assemblée générale extraordinaire (AGEx) pour la mise en conformité des statuts, qui sera suivie par l'AGE.*"

Enfin, et interrogé sur son intention de briguer ou non un nouveau mandat à la tête de la LFP, Medouar a préféré laisser planer le doute, n'écartant pas, toutefois, l'idée.

"*Au cours de mon premier mandat, plusieurs événements se sont déroulés, notamment la pandémie de Covid-19, ce qui s'est répercuté sur le déroulement du championnat et du coup sur la bonne marche de la LFP.*

Pour le moment, je n'ai pas encore pris ma décision, mais si j'aurais l'occasion de briguer un second mandat, je ferai de mon mieux pour qu'il soit à la hauteur des espérances", a-t-il conclu.

APS

ENQUÊTES CRIMINELLES

21h00 W9

Deux affaires criminelles sont évoquée au cours de l'émission. La première est la disparition, en septembre 2012, de Laëtitia Szuba, aperçue pour la dernière fois en Italie. La seconde la résolution d'un mystère remontant à 1987, quand était découvert, en bordure d'autoroute, le corps d'une fillette.

LES CHEVALIERS DU FIEL

21h00 C8

Déclarés un temps "non essentiels", les salons de coiffure sont pourtant le centre du monde, y compris celui des Chevaliers du fiel. On s'y confie, on s'y lâche, on s'y révèle et on y rit. Véronique, la coiffeuse rock'n'roll, et Gislaine, l'enseignante dépressive, se racontent leurs vies, leurs amours et leurs envies lors d'un véritable shampoing de l'âme. C'est une cascade de rires et de délires avec une fin ébouriffante !

J'AI MENTI

21h00 France 2

Audrey est internée en HP. Elle tente d'appeler Joseph pour lui dire toute la vérité sur la nuit de son agression mais Joseph refuse de lui parler. Elle parvient à s'enfuir et quitte le Pays basque. A Bordeaux, elle surveille Joseph, sa femme et sa fille Pauline. Leur veut elle du mal ? 2019 : la rencontre entre Ana et l'homme inquiétant tourne mal : elle le gaze à la bombe lacrymogène et s'enfuit dans la lande en pleine nuit. Audrey la récupère et lui fait promettre de ne plus se mettre en danger. Elle avertit Mikel, le père d'Ana : sa fille va mal. Jean, le mari d'Audrey, débarque à Biarritz et découvre que les parents d'Audrey sont toujours vivants - contrairement à ce qu'elle lui a toujours raconté. La confrontation entre Jean et Audrey est violente.

DES RACINES ET DES AILES

21h00 France 3

Le Midi-Toulousain s'étire autour de Toulouse, du Quercy jusqu'aux contreforts pyrénéens. L'architecte du patrimoine Rémi Papillault est l'un des plus fins connaisseurs des bastides, trésors architecturaux du Midi-Toulousain. Il se bat pour protéger et faire classer ces "villes neuves" érigées dès le XIIIe siècle. A Toulouse, une autre architecte, Virginie Lugol, veille sur le Capitole.

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

EFFETS SECONDAIRES

21h00 arte

Dépressive, la jeune Emily Taylor demande de l'aide à l'un des psychiatres les plus réputés des États-Unis, Jonathan Banks. Celui-ci lui recommande un traitement expérimental, qui fait peu à peu son effet. Mais un matin, la jeune femme est retrouvée couverte de sang, un couteau entre les mains, auprès du cadavre de son mari. Emily, qui dit ne se souvenir de rien, blâme les méthodes controversées de son médecin. Jonathan Banks, lui, refuse d'assumer la responsabilité de la tragédie...

BASIQUE, LE CONCERT

21h00 France 4

En dix ans, Jeanne Added a tracé son sillon dans le paysage rock français, obtenant en 2019 la consécration en recevant deux Victoires de la musique. Son album récompensé "Radiate" est moins sombre et plus chaud que le précédent "Be Sensational". Il participe à affiner le caractère musical de son interprète, dont le côté le rock est teinté de techno, et où la voix a toujours la prédominance.

LA FRANCE A UN INCROYABLE TALENT

21h00 M6

L'émission repart pour une 16e saison des plus ambitieuses. Au programme de cette première salve d'auditions figurent notamment Da Squad, marqué par l'histoire et le parcours d'Alan, Megabozeur, la World Taekwondo Demonstration Team, Bridget, Ramon, Alexandre, Matéo et le duo Graines de Joie.

GOOD DOCTOR LES JOLIES HISTOIRES

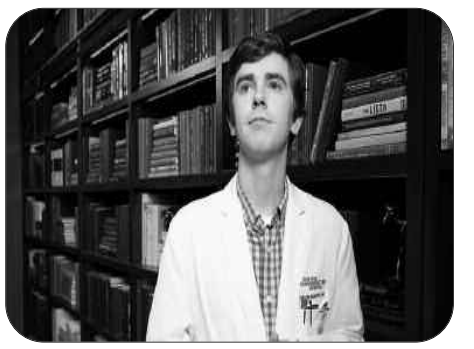

21h00 TF1

Atteint du syndrome d'Asperger, tout juste diplômé de médecine, Shaun Murphy obtient un poste à l'hôpital de San José. Il intègre ainsi le service de chirurgie du site et doit faire ses preuves. Ses collègues se montrent tout d'abord sceptiques face à ce jeune médecin, obnubilé par le moindre détail. Mais peu à peu, ils constatent l'étendue de ses connaissances et ses stupéfiantes capacités. Le docteur Murphy parvient même à résoudre des cas difficiles. L'adaptation d'une série sud-coréenne, pilotée par David Shore, un showrunner déjà à l'origine de «Dr House».

MIDI Libre
Quotidien national d'information

Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.18.22.67
Rédaction : Tél-Fax :
023.18.22.67
Publicité : Tél-Fax :
023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités
s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :
Centre : SIA **Diffusion :** Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : 12 rue Fouzia-Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

MIDI Libre
Quotidien national d'information
N° 4365 | Mercredi 20 octobre 2021

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	05:34
Dohr	12:33
Asr	15:39
Maghreb	18:08
Icha	19:26

MICRO-ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

LES CONDITIONS DE REFINANCEMENT DÉFINIES

Le ministère délégué auprès du Premier ministre chargé de la Micro-entreprise a défini les types de micro-entreprises en difficulté et les conditions de leur refinancement. "*Une micro-entreprise est dite en difficulté lorsqu'elle n'est plus en mesure de poursuivre son activité ou de rembourser ses crédits faute de modernisation ou d'adaptation à une nouvelle législation ou réglementation*", a précisé le ministère dans un communiqué repris par l'agence officielle *APS*.

"*Les entreprises dont l'activité a cessé et dont le matériel a été saisi ou vendu par les banques sans recours au Fonds de caution mutuelle de garantie risques sont également considérées en difficulté au même titre que celles ayant cessé leur activité à la suite d'un contentieux judiciaire avec le fournisseur ou de la mort d'animaux à cause d'une épidémie, d'une catastrophe naturelle ou de tout incident nécessitant la présentation de documents justificatifs*", a encore précisé le ministère. La même source a expliqué que "*les micro-entreprises en difficulté sont également celles qui après la cessation de leur activité ont été indemnisées par les compagnies d'assurances et dont le montant de l'indemnisation a servi au remboursement du crédit bancaire (accidents de la route, incendies ou vols)*". Sont également concernées les "*micro-entreprises dont l'activité a cessé après la détérioration partielle ou intégrale de leur matériel à cause d'un défaut de fabrication ou d'un vice caché*", selon la même source.

Les micro-entreprises en difficulté "*seront refinancées selon la formule du financement triangulaire prévu à l'article 3 du décret exécutif 20-374 du 16 décembre 2020*", a fait savoir le ministère, qui a précisé que "*l'apport personnel dans le cadre de ce financement triangulaire consiste à 15 % du montant global de l'investissement lorsque celui-ci est inférieur ou égal à 10.000.000 DA et 12 % lorsque l'investissement est réalisé dans les zones spécifiques et les Haut-Plateaux. Ce taux est fixé à 10 % lorsque l'investissement est réalisé dans les régions du Sud*".

Afin de bénéficier du refinancement "*les micro-entreprises doivent présenter une étude techno-économique réalisée par un expert qualifié sur la rentabilité de l'investissement à refinancer avec l'accomplissement de toutes les mesures juridiques et exécutives en vue de la récupération du crédit*". Sont exclues des mesures de refinancement les micro-entreprises ayant bénéficié du "*prêt non rémunéré supplémentaire d'exploitation et remboursé par le Fonds de caution mutuelle de garantie risque. Sont également exclues les micro-entreprises ayant bénéficié des mesures exceptionnelles relatives au crédit bancaire ainsi que celles dont les chefs ont procédé à la vente ou la liquidation du matériel*".Concernant les conditions d'octroi du prêt non rémunéré supplémentaire d'exploitation, il "*ne saurait dépasser 1.000.000 DA et il est accordé à titre exceptionnel aux jeunes promoteurs pour leur permettre de poursuivre la réalisation de leurs projets*". Afin d'en bénéficier, la micro-entreprise doit être en état d'insuffisance ou d'absence de liquidités, ou en état d'activité au moment du dépôt de la demande. En outre, elle doit faire preuve de l'existence de son matériel essentiel. Néanmoins, elle ne doit pas être bénéficiaire d'une indemnisation par le Fonds de caution mutuelle de garantie risque.

ACCORD ILLÉGAL PÉTROLIER ISRAÉLO-MAROCAIN

L'AREN DÉNONCE UNE VIOLATION DU DROIT INTERNATIONAL

L'Association pour la surveillance des ressources et la protection de l'environnement au Sahara occidental (AREN) a dénoncé l'accord illégal, sur l'exploration du bloc atlantique de Dakhla occupée, conclu entre l'occupant marocain et une compagnie pétrolière israélienne, en violation du droit international

"*Nous, à l'AREN, condamnons dans les termes les plus forts l'implication de cette société, pleinement consciente du statut juridique du Sahara occidental, dans la prolongation de l'occupation de certaines parties du Sahara occidental et contribuant, avec l'occupation marocaine, à la privation du peuple sahraoui d'exercer sa souveraineté sur ses terres*", a écrit l'association sahraouie dans un communiqué. L'accord paraphé fin septembre par la compagnie israélienne Ratio Petroleum et l'Office marocain des hydrocarbures et des mines (ONHYM) est considéré comme étant doublement politique, intervenant neuf mois après la signature de l'accord sur la normalisation des relations entre l'entité sioniste et le Maroc.

La superficie de ce bloc offshore dépasse les 129.000 kilomètres carrés et s'étend de la partie sud du Sahara occidental jusqu'à la frontière avec la Mauritanie. "*Nous exigeons que la société israélienne annule son accord illégal avec la puissance occupante*", a martelé l'association, rappelant que la question du Sahara occidental est inscrite depuis 1963 à la liste des territoires non-autonomes de l'ONU qui sont en attente de décolonisation.

En septembre, le Tribunal de l'Union européenne avait annulé deux accords sur la pêche et l'agriculture entre le Maroc et l'Union européenne (UE) étendus au Sahara occidental occupé, et affirmé que le Front Polisario était le seul représentant légitime du peuple du Sahara Occidental. Le Tribunal de l'UE avait précisé que ces deux accords avaient été conclus en violation de l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) de 2016 et sans le consentement du peuple du Sahara occidental.

CÉLÉBRATION DU MAWLID ENNABAOUI

2 blessés et 31 incendies dans 19 communes à Alger

Deux personnes ont été blessées et 31 incendies maîtrisés lundi soir à Alger, suite à l'utilisation de produits pyrotechniques à l'occasion de la célébration de la fête du Mawlid ennabawi, a indiqué un bilan de la Protection civile.

"*A la veille du Mawlid ennabawi, les unités de la Protection civile ont secouru deux personnes atteintes de brûlures et procédé à l'extinction de 31 incendies divers, à travers 24 communes de la wilaya d'Alger*", précise le bilan, soulignant que "*les interventions se sont déroulées de 18h20 à 00h*".

Les secours de la Protection civile ont "*prodigué les soins nécessaires puis évacué vers l'hôpital un enfant âgé de 14 ans atteint de brûlures au niveau de la bouche à Bouzaréah, et un homme âgé de 51 ans blessé au niveau de la joue à Rouiba*", a détaillé la même source.

Concernant les 31 incendies maîtrisés, dont 17 sont des incendies de broussailles et d'herbes sèches, le bilan a fait savoir qu'ils se sont déclarés au niveau des communes de Bab el-Oued, Staoueli, Bouzaréah, Rouiba, El Achour, Chéraga, Birkhadem, Kouba, Bourouba, Gué-de-Constantine, Dely- Ibrahim, El-Harrach, Aïn-Bénian, Bordj el-Bahri, Dar el-Beïda, Sidi-Abdellah, Birtouta, Raïs-Hamidou et Hussein- Dey.

BILAN CORONA EN ALGÉRIE

2 nouveaux décès et 89 nouveaux cas en 24 heures

L'Algérie a recensé 89 nouveaux cas de contaminations au coronavirus, contre 78 enregistrés dans lors de la journée d'hier. Selon le bilan du ministère de la Santé, le pays a également recensé 2 nouveaux décès, contre un seul évoqué dans le bilan d'hier. En outre, le département de Benbouzid fait état de 72 nouvelles guérisons et de 16 nouvelles admissions en réanimation.

Le bilan général de la pandémie grimpe ainsi à 205.199 cas pendant que le nombre de décès est de 5.870.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

37 MÉDICAMENTS IMPORTÉS PASSENT À LA PRODUCTION LOCALE

37 médicaments importés sont passés à la production locale, en 2021, dans des segments à forte valeur ajoutée, a indiqué le ministère de l'Industrie pharmaceutique dans un communiqué.

Le Comité économique intersectoriel des médicaments a réussi à orienter les investisseurs vers des produits à forte valeur ajoutée. Cela a permis de générer une économie de près de 100 millions de dollars. Ce bilan a été présenté lors de la réunion de travail et de coordination, présidée par le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Djamel Lotfi Benbahmed, avec les membres du comité. Globalement, le comité a traité depuis son installation en janvier dernier, 1.377 dossiers dont 1.058 produits fabriqués localement et 319 produits importés. Ce travail a permis également la priorisation de l'enregistrement des médicaments génériques avec 34 produits pharmaceutiques hospitaliers et 27 médicaments biosimilaires.

La réunion à été l'occasion pour Benbahmed de donner des orientations concernant la nouvelle procédure de fixation de prix à même de trouver un équilibre entre le développement de l'industrie pharmaceutique et la régulation budgétaire par la maîtrise des dépenses des caisses de la sécurité sociale.

Cette nouvelle procédure de fixation de prix a pour objectif de satisfaire le besoin et l'intérêt thérapeutique car les économies réalisées à travers les différentes mécanismes seront réaffectés pour l'acquisition des produits innovants pour les maladies rares et l'oncologie.